

Covid-19 : Maintien d'activité et Mesures sanitaires

Fiche : les mesures barrière à mettre en place sur votre exploitation afin de lutter contre la propagation du Covid-19.

- Les modalités de transmission

La maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions invisibles projetées lors d'éternuements ou de toux) lors d'un contact étroit avec une personne infectée : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou d'une discussion en l'absence de mesures de protection. Un des autres vecteurs privilégiés de la transmission du virus est le contact des mains non lavées par l'intermédiaire des contacts mains / visage. C'est donc pourquoi les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.

- Les mesures barrière

Face aux infections respiratoires, les «**gestes barrière**» sont des mesures simples pour préserver votre santé, celle des extérieurs et celle de l'entourage :

- Se laver les mains très régulièrement,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter,
- Saluer sans se serrer la main et sans embrassades.

- La distanciation sociale préconisée : Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre de distance** les uns des autres. Se positionner plutôt côte à côte que face à face.

Plus d'informations : gouvernement.fr/info-coronavirus

- Le lavage des mains

Un lavage et essuyage des mains efficace et régulier est la meilleure des mesures barrière. Il doit être fait à l'eau chaude si possible, avec du savon (liquide avec distributeur), rouleaux de papier essuie-mains ou chiffons individuels jetables. Ce lavage peut être complété par une application de gel ou de solution hydroalcoolique qui n'est efficace que sur des mains propres.

Comment bien se laver les mains ?

Comment bien se nettoyer les mains avec du gel hydroalcoolique?

